

## DES FORMATIONS POUR VOUS GUIDER

Vous vous sentez démunis face à la maladie d'un proche souffrant de troubles psychiques ? Vous voudriez l'aider davantage mais vous ne savez pas comment ? Vous n'êtes pas seul.

Les formations gratuites de l'Unafam vous donnent les moyens de retrouver la force d'avancer.

### EN GROUPE...

Découvrez nos formations uniques co-animées par des professionnels et des aidants vivant votre quotidien, en groupe, accessibles partout en France, sur 1 week-end : une journée d'information sur les troubles psychiques, des ateliers d'entraide, des journées thématiques.

### ... ET À DISTANCE

En complément, retrouvez nos modules e-learning accessibles 24h/24, 7j/7, sur [www.formaidants.fr](http://www.formaidants.fr) sur les thématiques des schizophrénies, des troubles bipolaires, des dépressions, avec des apports théoriques, des vidéos, des exercices.

Pour trouver les formations qui vous conviennent, rendez-vous sur [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

Pour adhérer à l'Unafam  
et en savoir plus :  
[www.unafam.org](http://www.unafam.org)

## L'UNAFAM C'EST AUSSI...



Un autre regard,  
la revue trimestrielle  
thématique de  
l'association

Des guides pour  
l'entourage des  
personnes vivant  
avec des troubles  
psychiques



Des actions auprès  
des pouvoirs publics  
pour porter la voix des  
aidants et de ceux qu'ils  
accompagnent



## VOTRE DÉLÉGATION

U. N. A. F. A. M. 63

Union Nationale des Amis et Familles de  
Malades Psychiques

17, Rue Pierre DOUSSINET

63000 CLERMONT-FERRAND

Tel: 04 73 92 93 34 - 63@unafam.org

*63@unafam.org*

UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Siège - 12 Villa Compoint - 75017 Paris - 01 53 06 30 43 - [www.unafam.org](http://www.unafam.org)  
Association reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir legs, donations et  
assurances-vie avec exonération des droits de succession



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

# UN DE VOS PROCHES A DES TROUBLES PSYCHIQUES?

SCHIZOPHRENIE BIPOLARITE DEPRESSION TOC



ECOUTE FORMATION ENTRAIDE ACCUEIL INFORMATION

# L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER

[www.unafam.org](http://www.unafam.org) - Service Ecoute-famille : 01 42 03 63 03

**Vous désirez être formé sur votre rôle d'aïdant ?**

**Vous voulez que vos proches fragilisés puissent être, davantage représentés auprès des instances ?**

## **VOUS N'ÊTES PAS SEUL. L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER !**

Schizophrénies, troubles bipolaires, dépression, troubles anxieux... aujourd'hui, 3 millions de personnes sont concernées par ces troubles psychiques sévères, des handicaps invisibles et mal compensés, des maladies encore taboues, prises en charge trop tard et souvent incomprises du grand public. L'Unafam, association reconnue d'utilité publique, accompagne l'entourage de ces personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963.

Accueillir, soutenir, former et se battre pour les droits des personnes concernées et de leurs familles sont les missions auxquelles s'attèlent sur tout le territoire nos 1 600 bénévoles formés, avec l'aide de professionnels.

Nous luttons au quotidien contre les préjugés et la stigmatisation liés aux maladies et au handicap psychiques et soutenons activement la recherche et l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement, le tout en lien avec les décideurs publics. Nous rassemblons plus de 15 000 adhérents et nous proposons un accompagnement par des pairs dans 300 points d'accueil, pour briser l'isolement et permettre de retrouver la force d'avancer.

**Vous venez d'apprendre que l'un de vos proches est atteint d'un trouble psychique ?**

## **DES BÉNÉVOLES POUR VOUS SOUTENIR**

Des bénévoles, eux-mêmes proches de personnes vivant avec des troubles psychiques, sont formés pour vous aider :

- ▶ En vous accueillant en tête-à-tête ou dans le cadre de réunions informelles,
- ▶ En vous proposant des groupes de parole, des ateliers d'entraide, des conférences, des formations...
- ▶ En vous informant sur les parcours de soins, les différents dispositifs de prise en charge, les structures et services adaptés à la situation que vous vivez.
- ▶ En représentant les personnes vivant avec des troubles psychiques et leur entourage auprès des instances et institutions sanitaires, médico-sociales et sociales de leur département.



**Vous souhaitez participer à une réunion d'entraide et de partage d'expériences ?**

**Vous cherchez des informations sur la maladie, son évolution, ses conséquences, sa prise en charge... ?**

## **DES PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCOMPAGNER**

L'accompagnement par des bénévoles concernés agit en complémentarité avec l'action des professionnels de l'Unafam.

### **ÉCOUTE-FAMILLE**

Confiez vos inquiétudes et questionnements de manière anonyme à « Écoute-famille », un service national d'écoute téléphonique assuré par des psychologues cliniciens.

### **SERVICE SOCIAL**

Recevez des informations sur-mesure adaptées à la situation que vous et votre proche vivez au quotidien avec des assistantes sociales spécialisées.

### **PERMANENCES JURIDIQUES\* ET PSYCHIATRE**

Obtenez des éclaircissements sur les aspects juridiques spécifiques à la prise en charge de votre proche avec un avocat. Apprenez à mieux connaître et aborder la maladie dont il souffre avec un psychiatre disponible pour vous écouter et vous aider.  
**\* Réservé aux adhérents.**

#### **Écoute Famille :**

01 42 63 03 03

du lundi au vendredi,  
de 9h à 13h et de 14h à 18h  
(17h le vendredi)

#### **Permanences juridiques et psychiatre**

01 53 06 30 43

**Service social**  
01 53 06 11 43 (Ile-de-France)  
01 53 06 30 91 (Régions  
hors Ile-de-France)